nom mutilé : « il semble être question de la réception (des dons évoqués dans le texte qui précède), en rapport avec un certain Hérakleidès » (edd.) ; en fait, l'érection est financée grâce aux fonds promis par ce notable (comparer p. ex., à Kestros, *SEG* 20, 95-96) ; la restitution [ἱερεὺς Δήμη]τρος διὰ βίου est arbitraire. (P.H.)

512. *Musée de Tarsus*. – E. Laflı, E. Christof, *Gephyra* 12 (2015), 121-139 : « Hellenistic and Roman Steles in the Museum of Tarsus in Cilicia » publient dix stèles à relief, inscrites ou anépigraphes, d'époque hellénistique ou impériale (phot.), dont la provenance exacte est le plus souvent inconnue. Parmi les inédits, relever le nom féminin Δαμοῦς (nº 4). Sur les nºs 3 et 8, voir *infra* nº 519. (P.H.).

SYRIE, PHÉNICIE, PALESTINE, ARABIE
(Julien Aliquot, Denis Feissel, Pierre-Louis Gatier)

513. **Généralités**. – Une compilation des chapitres proche-orientaux du *Bull*. 2005-2015 (y compris quelques notices de C. Brixhe et de J. Gascou) est consultable sur le site http://www.hisoma.mom.fr. Le texte, sauf erreur matérielle, n'a pas été corrigé. Son uniformisation en caractères Unicode devrait faciliter l'accès aux mots recherchés. [F., G.]

514. *Bibliographie*. – Y. Di Segni, *in* G. C. Bottini *et al*. (ed.), *Knowledge and Wisdom. Archaeological and Historical Essays in Honour of Leah Di Segni*, Milan, 2014 (Studium Biblicum Franciscanum, Collectio Maior, 54), XVII-XXIV : « Leah Di Segni : List of Publications ». Leah Di Segni a consacré depuis trois décennies la majeure partie de son œuvre à l'épigraphie de la Palestine et de l'Arabie protobyzantines, sans oublier l'hagiographie et la topographie régionales. Le recueil de travaux qui lui est dédié s'ouvre aux p. XVII-XXIV par une bibliographie de sa destinataire : mis à part quelques travaux de jeunesse, 152 titres sont recensés de 1985 à 2013, souvent liés à des monographies de fouilles archéologiques. L'archéologie et l'histoire religieuse forment avant tout la matière de ce volume de Mélanges. Sur quelques contributions intéressant l'épigraphie, voir *infra*, nºs 516, 531, 539. [F.]

515. *Poids*. – G. Finkielsztejn, *Israel Numismatic Research* 10 (2015), 55-103 : « The Weight Standards of the Hellenistic Levant, Part Two – The Evidence of the Phoenician Scale Weights », poursuit son enquête sur les systèmes pondéraux, qui doit comprendre encore un article à venir (*Bull*. 2015, 681). Après avoir traité des poids d'Antioche, Séleucie, Laodicée, Héraclée-sur-mer et Démétrias de Phénicie et aussi des poids royaux, il s'occupe de ceux d'Arados, Marathos, de deux séries mal localisées (« d'Hérodos », « au ΠΤ ») et de ceux de Bèrytos, Sidon et Tyr, ces derniers par séries différentes. Hormis les complexes questions d'étalon, dont on ne discutera pas ici, l'apport principal de ces deux premiers articles est d'établir dans une série de tableaux un premier classement et donc un catalogue de ces objets, certes problématique et limité à l'époque hellénistique, mais utile. [G.]

516. *Culte des saints*. – B. Hamarneh, *in Knowledge and Wisdom* (nº 514), 121-136 : « Geography of devotion in Byzantine Arabia and Palaestina : The epigraphic evidence », recense pour ces deux provinces une soixantaine de mentions de saints et de martyrs dans des inscriptions du Vᵉ au VIIIᵉ s. Des tableaux

distinguent entre le culte des saints militaires (prépondérants en Arabie), de la Vierge, des saints de l'Ancien et du Nouveau Testament, des archanges et d'autres saints et martyrs locaux. Ces dépouillements sont loin d'être exhaustifs, surtout en Arabie où H. n'a pas tenu compte de l'étude d'A. Sartre-Fauriat (*Bull*. 2001, 515) : étaient recensées là seize églises Saint-Serge pour le seul Hauran (région de l'Arabie que H. paraît ignorer), tandis que H. n'en relève que trois (environs de Philadelphie, de Madaba et de Bostra). Le sujet serait à reprendre sur une base plus complète. [F.]

517. *Domaines*. – J. Aliquot, *in* F. Lerouxel, A.-V. Pont (ed.), *Propriétaires et citoyens dans l'Orient romain*, Bordeaux, 2016, 111-138 : « Le domaine d'Untel. Toponymie et propriété foncière dans le Proche-Orient romain et protobyzantin ». Nombre de villages du Proche-Orient portent le nom d'un propriétaire unique, hérité d'un passé plus ou moins lointain, phénomène encore peu étudié en dehors de la Syrie du Nord. À partir de sources littéraires et, en majorité, épigraphiques, du début de notre ère à la fin de l'Antiquité, l'a. recense à travers les provinces de Syrie, Euphratésie, Phénicie et Arabie une cinquantaine de toponymes de ce type, qu'il analyse systématiquement. La plupart des localités sont désignées, en grec, par les termes κώμη, ἐποίκιον ou χωρίον, dont les nuances propres s'estompent à partir du IIIe s. *p.C*., plus rarement par d'autres termes comme ἀγροί, τόπος, ἔνγεον ταμιακόν pour un domaine du fisc. Le déterminant qui suit est d'ordinaire un anthroponyme au génitif ; parfois un toponyme précède le nom de personne, comme κώμης Οραιβα Ζαβδι(ωνος) (nº 47). Le classement des noms met en évidence la prépondérance de l'onomastique gréco-romaine (une vingtaine de noms grecs et autant de noms latins) pour seulement 9 noms sémitiques et 2 ou 3 noms iraniens. Des noms rares comme en grec Ῥαδανός (nº 42), connu à Athènes pour un étranger (*LGPN* II), ou Ῥησώ (nº 48), connu à Didymes et à Léros (*LGPN* V B), paraissent relativement anciens. Une série de toponymes sont issus, selon A., de gentilices latins, comme χωρίον Μαγίας (nº 9, lat. *Magia*), Σεριανή (nº 34, lat. *Serius*), Πολιτιανή (nº 50, lat. *Politius*). Le catalogue des toponymes, occasion d'analyses souvent neuves, est suivi de réflexions nuancées sur la formation des domaines de ce genre, qui en majorité remontent au Haut-Empire, et la diversité des formes de la propriété foncière selon les régions et les époques. [F.]

518. **Syrie**. *Zeugma*. – J.-M. Carbon, *EA* 49 (2016), 70-72 : « "Supersizing" at Zeugma », revient sur des graffites de Zeugma (*Bull*. 2006, 441). Le nº 11A (*SEG* 55, 1547) est considéré comme érotique, avec μορίδις, diminutif de μορίον, « membre viril », et χύτρα, « marmite » mais aussi *pudendum muliebre*. L'a. explique aussi le nº 9D (d'après A. Chaniotis, *SEG* 55, 1565), de manière moins convaincante, avec φουρνίτης, « pain cuit au four », et μαλάχιον, « mauve ». Un goinfre aurait été contraint, après avoir englouti un énorme pain, de prendre une purge de mauve. Ne faudrait-il pas plutôt suivre la piste des obscénités ? [G.]

519. *Antioche*. – E. Laflı, E. Christof, *in* A. Özfırat, Ç. Uygun (ed.), *Uluslararası çağlar boyunca Hatay ve çevresi arkeolojisi sempozyumu bildirileri, 21-24 Mayis 2013 Antakya / The Proceedings of the International Symposium on the Archaeology of Hatay and its Vicinity through the Ages, 21-24 May 2013 Antakya*, Antakya, 2014, 161-181 : « New Hellenistic and Roman Grave Reliefs from Antioch », continuent la publication des stèles funéraires d'Antioche au musée du Hatay (*Bull*. 2010, 586), avec 17 monuments inscrits, connus ou non.

Deux rééditions : le nº 13 correspond à *IGLS* 3, 938, le nº 22 à *SEG* 58, 1717. L'interprétation des inédits laisse à désirer, à l'exception du nº 20 (Μάριος Μαρίου καὶ Κρατέα Κρατέου). Je la rectifie lorsque les photos (parfois disponibles par ailleurs, cf. *Bull.* 2015, 695) le permettent, sans entrer dans le détail des textes lacunaires ou illisibles (nos 5, 12, 15, 17, 25). Le nº 4, faussement identifié à *IGLS* 3, 759, est inédit ; la défunte est Ὀλυμπιὰς Πάτρωνος. Nº 8, lire οἱ φίλοι Νικίαν Νικίου ἄλυ[πε] χαῖρε. Nº 9, le défunt est Ἡρίων Ἀντιόχου. Nº 11, lire Ἀπολλώνιε Ἀπολλωνίου. Nº 18, lire Κάσσαι καὶ Ἄρτεμει οἱ Γλαυκίου ἄλυποι χαίρετε. Nº 19, les défunts sont Χρυσέρως καὶ Δημαία. Au nº 21, le nom latin banal Ῥουφεῖνα ne saurait être « an Arabian-Roman creation ». Nº 23, lire αἶ εὐψύ[χι - - -], « hélas, bon courage… », ou ἀὶ (pour ἀεὶ) εὐψύ[χι - - -], « toujours bon courage… » ; les deux formules sont inusuelles. Nº 24, lire εὐψύχι Περδεικοῦ (nouveau nom en -οῦς, masculin vu l'unique banqueteur sur la stèle et dérivé de πέρδιξ comme le nom macédonien Περδίκκας). Les a. publient encore deux nouvelles stèles d'Antioche ou de ses environs au musée de Tarse dans *Gephyra* 12 (2015), 121-139 (*supra*, nº 512) : voir les nos 5 (Δομνῖνα) et 8 (Ἀντίπατρος Ἀρίστωνος, Ἑρμοκράτη Ἀρίστωνος) ; le nº 3 est l'épigramme funéraire de Séleucie de Piérie *I. Cilicie* 41. [A.]

520. H. Pamir, N. Sezgin, *Adalya* 19 (2016), 251-280 : « The Sundial and Convivium Scene on the Mosaic from the Rescue Excavation in a Late Antique House of Antioch ». Un panneau d'une mosaïque du IIIe ou IVe s. *p.C.*, sur le sol d'une salle de banquet, représente une scène de comédie. Un homme, τρεχέδιπνος, « celui qui court au banquet, le parasite », perd sa sandale en se hâtant et désigne du doigt un cadran solaire, pendant que « l'importun », ἄκαιρος, le retient par le pan de son manteau. Ces caractères sont connus, en particulier chez Théophraste et Athénée, mais l'œuvre qui les réunit, peut-être de Ménandre, n'est pas identifiée. Le panneau voisin montre un squelette humain occupé à banqueter, avec la légende εὐφρόσυνος, « le joyeux, le réjoui », dont on voit les aspects comiques et moraux. Noter, comme pour de nombreuses autres mosaïques de Syrie du Nord représentant des scènes de comédie, le caractère archaïsant de la graphie, probablement dû aux modèles hellénistiques : lettres angulaires, empattements épais, détachement de la barre médiane de l'*epsilon*, etc. [G.]

521. *Laodicée-sur-mer*. – P.-L. Gatier, J. Olivier, *Syria* 92 (2015), 255-261 : « Un poids antique de Laodicée-sur-mer (Syrie) », publient un nouvel exemplaire, acquis par la BnF, du poids triangulaire *IGLS* 4, 1271 *c*, conservé à Damas. Les a. soulignent le caractère exceptionnel de l'identification de deux poids issus du même moule. Ils proposent de reconnaître la tête d'Hermès à l'avers et, sans modifier la lecture du texte, convertissent la date en utilisant l'ère césarienne de Laodicée, dont l'an 29 équivaut à l'an 20/19 *a.C.*, de préférence à l'ère de la liberté de la cité, adoptée par H. Seyrig et dans les *IGLS*. Les autres poids de Laodicée marqués du monogramme ΔHM auraient été émis après l'inauguration de l'ère césarienne, entre 41/40 et 12/11 *a.C.* [A.]

522. *Apamée ou Épiphaneia*. – J. Aliquot, *Studia Orontica* 12-13 (2014-2015), 117-120 : « Note épigraphique sur deux cuves baptismales de Syrie ». La cuve du musée de Dayr ʻAtiyya porte l'inscription votive du donateur Thomas ; elle indique d'autre part l'an 904, soit 592/593 *p.C.* selon l'ère séleucide. La cuve du musée de Maʻrat al-Nuʻman est dédiée εἰς τιμὴν τοῦ Κ(υρίο)υ, formule peu commune, par le donateur Iakôbos. [F.]

523. *Palmyre*. – G. Abousamra, *Semitica* 57 (2015), 217-242 : « Palmyrene Inscriptions on Seven Reliefs », publie, parmi des inscriptions en araméen, une funéraire bilingue, de part et d'autre d'un buste féminin. Pour le grec : Ακαμαθη Ζαββαιου γυνὴ Ελαβηλου Μαλιχου, ἔτους εου΄, Αὐδυναίου γκ΄, soit janvier/février 164 *p.C.* [G.]

524. M. T. Grassi, G. Rocca, D. Piacentini, *Lanx* 20 (2015), 1-48 : « Les nouveautés épigraphiques de la Mission Archéologique Syro-Italienne de Palmyre », publient, à côté de textes araméens, une inscription très fragmentaire, p. 8-12, où il est question d'un « épimélète de la source (Efqa, choisi par le dieu) Iarhibôl », comme dans *IGLS* 17/1, 343-344. Autre texte fragmentaire mentionnant un épimélète, p. 10, n. 27. Un graffite sur enduit : la l. 1, lu Μνησθῇ Πρεῖσκος Φαγα κ[- - -], se corrige d'après la photo Φασαη[λ - - -] ; la l. 2 contient l'ethnique de Bostra, Βοστρηνός. [G.]

525. *Sergiopolis*. – P.-L. Gatier, *in* T. Ulbert (ed.), *Forschungen in Resafa-Sergiupolis*, Berlin, 2016 (Resafa, 7), 19-21 : « Inscriptions du bâtiment dit d'al-Mundir », a relevé quatre textes. Seuls les deux premiers étaient connus (*Bull.* 1997, 641 ; *SEG* 45, 1925-1926). N° 1, réédition, sans changement, de l'acclamation pour le phylarque Alamoundaros, dont le formulaire et la situation confirment le caractère aulique du bâtiment *extra muros* associé au nom du dynaste jafnide. N° 2, relecture du graffite du constructeur de l'édifice, [Σ]‹ε›ργίου Δηρα ἐργωλάβου, où Δηρα est interprété comme un toponyme inconnu par ailleurs. N° 3, graffite d'un mot après une croix, ἅγιος. N° 4, graffite lu Σεργίου | ‹κ›ὲ ‹Υ›πατίου. [A.]

526. **Phénicie**. *Musée de Kaslik*. – J.-B. Yon, *Syria* 92 (2015), 299-308 : « Inscriptions grecques et latines inédites du musée de l'Université du Saint-Esprit à Kaslik (USEK), Liban », publie neuf textes grecs du Liban et de la Syrie actuels, de provenance parfois indéterminée. N° 1, dédicace lacunaire sur un monument associant un bétyle à un autel à bucrane. Sur des cippes funéraires de Sidon (n^os^ 2-5), on relève les noms sémitiques (Αλαφι, où je vois le vocatif de Αλαφις), grecs (Διόδωρος, Δωρόθεος) et latins (Φάβιος Ὀνωρᾶτος) ; au n° 2, je lis ζήσασ|α, l'*alpha* étant visible sous la l. 3, ce qui lève tout doute sur le genre de la défunte. Le n° 6, d'avril 384 *p.C.*, pourrait provenir de l'Émésène (ou du Liban-Nord, où le basalte et l'ère séleucide s'imposent également) : ἔτους εϙχ΄ Ξανδικοῦ ι΄, εἷς θεὸς ὁ βοηθῶν Βαρβεσεμην (théophore de Baalshamin, indécliné ou à l'accusatif) καὶ Μοκ[ιμου ? - - -] ; vu le formulaire, l'inscription, probablement chrétienne, n'est pas forcément funéraire. N° 7, épitaphe de la Syrie du Sud (Βάσσος Αλασαθου). De l'aveu de Y., l'authenticité des épitaphes n^os^ 8 (σ‹τ›ήλη Αβιδλεου Ἰουλιανοῦ) et 9 (Γερμάνη) est sujette à caution, d'après la facture de leurs supports plus que d'après leur contenu. [A.]

527. *Byblos*. – J.-B. Yon, *in* J. Aliquot, C. Bonnet (ed.), *La Phénicie hellénistique. Actes du colloque international de Toulouse (18-20 février 2013)*, Lyon, 2015 (*Topoi Suppl.*, 13), 89-105 : « De Marisa à Byblos avec le courrier de Séleucos IV. Quelques données sur Byblos hellénistique », réunit les rares témoignages sur Byblos et ses citoyens présents dans le monde grec d'Alexandre à Pompée, en s'intéressant au statut de la ville dans l'empire séleucide. P. 92-97, il édite un extrait méconnu de la correspondance de Séleucos IV, vu au Musée national de Beyrouth, dont l'inventeur, M. Dunand, n'avait publié que la photo dans ses *Fouilles de Byblos* II/2, Paris, 1958, pl. 143 (ici reproduite, fig. 1). Le fragment est restitué d'après le dossier de Marisa de 178 *a.C.* (*SEG* 57, 1838,

cf. *Bull*. 2012, 476 ; *SEG* 60, 1723), auquel il se rattache sûrement. Il conserve la fin de la note liminaire d'Héliodôros, le célèbre dignitaire séleucide, à un destinataire que Y. identifie non sans réserve à Doryménès, stratège de la satrapie de Koilè-Syrie et Phénicie. Suit le début de la lettre du roi à Héliodôros, qui place Olympiodôros à la tête des sanctuaires de la province. La lacune finale nous prive peut-être de l'ordre de publication. Corrigeons d'emblée deux bévues éditoriales : il faut restituer dans le premier document préservé τοῖς [ἐπεσταλμένοις] et non τοῖς [τοῖς ἐπεσταλμένοις], dans le second [περὶ τῆς τῶν ὑποτετ]αγμένων ἀσφαλείας et non [περὶ τῆς τῶν ὑπὸ τῶν τετ]αγμένων ἀσφαλείας. Y. observe que la note d'Héliodôros diffère de la version de Marisa : datée du 26 Gorpiaios et non du 23, elle comporte, au lieu de εὖ οὖν ποιήσεις κατακολουθήσας τοῖς ἐπεσταλμένοις, une formule attestée dans la lettre du satrape Ménédèmos à Apollodotos et à Laodicée de Médie, en 193 *a.C*. (*IGIAC* 66), [κατακολουθεῖτ]ε οὖν τοῖς [ἐπεσταλμένοις]. L'interprétation malheureuse du verbe κατακολουθεῖτε, « conforme-toi » à la place de « conformez-vous », n'a pas permis de tirer les conséquences de ce rapprochement. Or, l'usage de la deuxième personne du pluriel implique que le fonctionnaire séleucide s'adresse à un groupe. La lettre royale n'était donc pas précédée à Byblos de deux notes, comme à Marisa (de Doryménès à Diophanès, à l'échelon hiérarchique inférieur, puis d'Héliodôros à Doryménès), mais d'une seule, celle d'Héliodôros à Doryménès ou à un épistate et aux citoyens de Byblos, comme l'a pressenti Y. (p. 101). En s'inspirant de l'exemple de Médie (Μενέδημος Ἀπολλοδότωι καὶ Λαοδικέων τοῖς ἄρχουσι καὶ τῆι πόλει χαίρειν), cette note pourrait être restituée comme suit : [Ἡλιόδωρος Δορυμένει τῶι ἀδελφῶι (ou bien τῶι δεῖνι τῶι ἐπιστάτηι ?) καὶ Βυβλίων | τοῖς ἄρχουσι καὶ τῆι πόλει χαίρειν · τ]οῦ ἀ[πο]δοθέν|[τος πρὸς ἡμᾶς προστάγματος παρὰ τοῦ] βασιλέως | [περὶ τῶν κατὰ Ὀλυμπιόδωρον ὑ]ποτέτακται | [τὸ ἀντίγραφον · κατακολουθεῖτ]ε οὖν τοῖς | [ἐπεσταλμένοις · ἔρρωσθε · δλ]ρ΄ Γορπιαίου κς΄. Contrairement à Marisa, Byblos serait reconnue comme une cité grecque par le pouvoir séleucide dès la fin du règne de Séleucos IV. – P. 98-99, Y. publie sans photo un autre document du Musée de Beyrouth dont le contenu rappelle les dossiers de Marisa et de Byblos, mais dont la provenance, libanaise ou syrienne, est inconnue. On reconnaît les bribes de deux lettres. La première est adressée à un seul homme, d'après la formule de salutation [ἔρρωσ]ο, et datée de Gorpiaios 135 de l'ère séleucide, soit août/septembre 177 *a.C*. La seconde, elle aussi restituée d'après le texte de Laodicée de Médie, pourrait reproduire la lettre de Séleucos IV ou d'un fonctionnaire à Héliodôros ou à Olympiodôros, sans certitude. [A.]

528. *Bèrytos*. – J. Aliquot, *in* J.-P. Caillet *et al*. (ed.), *Des dieux civiques aux saints patrons (IV^e^-VII^e^ siècle)*, Paris, 2015, 117-138 : « Culte des saints et rivalités civiques en Phénicie à l'époque protobyzantine ». L'épigraphie n'a qu'un rôle accessoire dans cette étude des traditions hagiographiques de la Phénicie, nouvel instrument au service de vieilles rivalités, d'une part entre Damas et Émèse (lieu de l'invention du chef de Jean-Baptiste), d'autre part entre Tyr et Bèrytos. A. réédite (p. 132-133) une inscription peu connue, copiée jadis à Beyrouth par M. de Vogüé (1860) : † Φωνὴ Κυρίου ἐπὶ τῶν ὑδάτων. Cette citation du Psaume 28, 3, fréquente dans l'épigraphie, a pu appartenir au baptistère de la cathédrale de Bèrytos, appelée Anastasie. L'a. invoque une inscription de même teneur à Jérusalem (*CIIP* 1/2, 789), provenant probablement du baptistère du

Saint-Sépulcre, église de l'Anastasis par excellence. Il revient d'autre part sur l'inscription signalée dans *Bull*. 1998, 486 (*SEG* 46, 1806 ; *Ann. Ép*. 1996, 1538), indiquant la sépulture d'un « saint martyr Julien » : vu la multiplicité des martyrs de ce nom au Proche-Orient, l'attribution à Émèse de cette mosaïque errante doit rester sujette à caution. [F.]

529. *Sidon*. – C. Apicella, F. Briquel Chatonnet, *in La Phénicie hellénistique* (nº 527), 9-29 : « La transition institutionnelle dans les cités phéniciennes, des Achéménides à Rome », dans une synthèse sur la mise en place d'institutions civiques de type grec en Phénicie hellénistique, reviennent sur l'inscription honorifique de Sidon pour Diotimos, vainqueur aux jeux de l'Isthme (Waddington 1866a, cf. *SEG* 44, 1331 ; 52, 1589 ; 56, 1875). *Contra* E. Bikerman (*Bull*. 1939, 485), les a. montrent que la fonction de δικαστής renvoie à l'institution grecque des juges étrangers et non à la charge de suffète (*špṭ*), dont l'existence en Phénicie, attestée à l'époque hellénistique uniquement à Tyr et en phénicien, pourrait résulter d'un emprunt à Carthage. [A.]

530. *Héliopolis*. – K. Hitzl, P. Kurzmann, H. Niehr, L. Petersen, *Zeitschrift für Orient-Archäologie* 8 (2015), 188-235 : « Ein Bleifigürchen des Jupiter Heliopolitanus », publient un plomb votif représentant le Jupiter héliopolitain, Ζεὺς Ἡλιοπολιτα(νός), conservé à l'Université de Tübingen et provenant sans doute de l'un des bassins associés aux sources de Baalbek, où des ex-voto semblables ont été retrouvés (utile catalogue, p. 203-222). L'épiclèse de Zeus, peut-être gravée dans un second temps, n'était pas mentionnée jusqu'à présent sur les figurines de la série, qui portent les noms de Zeus ou d'Hermès. Ajoutons que cet ethnique, sans être inédit (cf. *SEG* 7, 1191), est bien plus rare que Ἡλιοπολίτης dans la titulature du dieu et témoigne de l'influence du latin *Heliopolitanus*. [A.]

531. **Palestine**. D. Bianchi, *in Knowledge and Wisdom* (nº 514), 363-370 : « Due *polycandela* dal museo archeologico dello Studium Biblicum Franciscanum », publie deux luminaires de bronze de provenance indéterminée. Un seul présente une inscription votive, gravée en pointillé : Πελαγία εὐξαμένι τὶν εὐχὶν ἀπέδοκεν (*sic* d'après le dessin), et après une croix τοῦ ἁγίου Ἰωάνου. L'objet appartenait donc à une église Saint-Jean. L'examen d'objets comparables justifie une datation au VI^e^ ou VII^e^ s. [F.]

532. *Césarée Maritime*. – J. Gascou, *in* O. Kano, J.-L. Lemaître (ed.), *Entre texte et histoire. Études d'histoire médiévale offertes au professeur Shoichi Sato*, Paris, 2015, 143-149 : « Une inscription tarifaire de Césarée-sur-mer », renouvelle la lecture et l'interprétation du tarif édité d'abord par B. Lifshitz (*Bull*. 1958, 514) et en dernier lieu par W. Ameling, *CIIP* 2, 1196, dont les parties conservées ont trait au financement des dépenses de l'hippodrome. Le texte révisé, traduit et commenté, se présente sur deux colonnes incomplètes en bas : l'une, mutilée à gauche, ne conserve que le montant des contributions ; l'autre, mutilée à droite, ne conserve que le nom des taxes ou catégories de contribuables concernées. Un titre général court au-dessus des deux colonnes et totalise un montant annuel de 5629 1/4 *solidi* (plus de 78 livres d'or), destiné entre autres à la coûteuse liturgie des ἱπποτρόφοι. Le total de la col. II n'étant que de 611 1/3 1/12 *solidi* par an, G. souligne l'état « très résiduel » du document. Plusieurs sigles et abréviations sont réinterprétés, notamment à la lumière de témoins papyrologiques : col. I, 4, *bèta* barré pour la fraction 2/3 (δίμοιρον) et non 1/2 ; col. II, 4-13, *delta* barré de forme cursive, pour δ(ιά) et non (ἀπό) ; col. II, 3 sigle méconnu pour (ὑπέρ)

et *rhô* barré pour νο(μίσματα) ῥ(υπαρὰ), *solidi* « bruts » et non χρ(υσᾶ). La col. II, où subsistent plusieurs termes énigmatiques, est aussi corrigée sur plus d'un point. En II, 11, au lieu de poids et mesures, il s'agit des « changeurs de *solidi* » ; en II, 14, G. signale ma lecture [δ(ιὰ) το]ῦ τὰ μηνιᾶα, « par le préposé aux mensualités », qu'il compare au « préposé aux demi-carats », ὁ τὰ ἡμικεράτια, déjà reconnu par lui dans le tarif de Bèrytos *SEG* 39, 1577 (cf. *Bull*. 1995, 628 ; *SEG* 44, 1316) ; nouvelle série d'exemples de ce tour elliptique, déjà présent dans le grec hellénistique. [F.]

533. R. Pierri, A. Ovadiah, *Liber Annuus* 65 (2015), 471-482 : « A Greek Dedicatory Inscription Found in the Church of the Holy Sepulchre, Jerusalem », publient sans soin, mais avec une bonne photo, une dédicace édilitaire gravée sur une dalle taillée dans une colonne de marbre découverte pendant la fouille du Saint-Sépulcre à Jérusalem. Le document est attribuable à Césarée Maritime d'après la mention du titre de métropole, que cette colonie a obtenu en 231/232 et que Jérusalem n'a jamais porté. Le début est restitué de manière conjecturale, [- - -]ηϛις [ὑπὲρ σωτηρίας ? τοῦ δή]μου καὶ Τύχης τῆς [πρώτης/λαμπροτάτης] μητροπόλεως. Les vœux formulés pour la fortune de Césarée étaient peut-être précédés de souhaits pour le salut de l'empereur, de sa maison, du sénat et du peuple de Rome, *e.g.* [ὑπὲρ σωτηρίας καὶ νίκης - - - καὶ τ]ῆς ἱε[ρᾶς συγκλήτου καὶ τοῦ Ῥωμαίων δή]μου καὶ τύχης τῆς [Καισαρέων] μητροπόλεως. Le dédicant, pour nous anonyme, a assumé diverses magistratures et liturgies, ἄρξας ἀ[ξίως καὶ - - -]ς ἀε‹ί› (et non ἄρξας ἀ[ξίω]ς ἀε‹ί›, trop court), ἀγορανομήσας, γυμ[ασιαρχήσας] καὶ ἑτέρας ἀρχὰς καὶ λιτο[υργίας ἐκτελέ]σας. En m'écartant de la lecture parfois discutable des a., je restitue ensuite ἐμποριαρχήσας ἐ[πὶ τῶν ἐν] τῷ ἐμπορίῳ διαστύλων [οἰκήματα] τριάκοντα σὺν τῷ ὀρόφ[ῳ καὶ τῇ ἀναβά]σει καὶ τῷ περὶ αὐτὰ κόσ[μῳ κατασκευ]άσας ἀπὸ θεμελίων κα[ὶ τῇ πόλει τοῦ]το καθιέρωσεν. Alors qu'il était emporiarque, le notable a donc fait construire une trentaine de boutiques attenantes aux entrecolonnements du marché, avec leur toiture, leur escalier et leur décor depuis les fondations, pour les offrir à sa cité. La fin mentionne un ou plusieurs magistrats éponymes, ἐπὶ [- - -] Κοκκηϊανοῦ Δίωνος ἄ[ρχοντος ?], selon les a. (les duumvirs de la colonie, ἐπὶ [στρατηγῶν] ?). [A.] – Le nom de cet éponyme, dont le gentilice est perdu, ne peut manquer d'évoquer celui de l'historien Dion Cassius (*PIR*^{2} C 492, Cassius Dio Cocceianus), consul en 229. Simple coïncidence car une date consulaire est ici exclue : le collègue de Dion, l'empereur Sévère Alexandre, serait en ce cas le premier nommé. Rare en Orient, le *cognomen* Κοκκηϊανός (de *Cocceius*, gentilice de l'empereur Nerva) pourrait être celui d'un archinéocore de Zeus à Séleucie de Piérie, Κασίῳ Κοκκηί[ῳ] selon les ed. (*IGLS* 3, 1118) ou, si l'on veut éviter le double gentilice, plutôt Κασίῳ Κοκκηϊ[ανῷ]. [F.]

534. A. Avdokhin, *ZPE* 196 (2015), 155-158 : « A Dipinto from the So-Called "Chapel of St Paul" (Caesarea Maritima) : a Reading and Interpretation », déchiffre *CIIP* 2, 1161, où il retrouve une formule de la théologie pastorale, notamment des litanies qui exaltent les objets liturgiques, δαιμόνων φυγαδευτήριον, « repoussoir des démons ». Le texte a pu être peint au pied d'une croix, comme le fragment *CIIP* 2, 1154, du même édifice. L'usage religieux du bâtiment est probable. [A.]

535. *Khisfin, territoire d'Hippos*. – W. Eck, *ZPE* 197 (2016), 231-239 : « Zu Militärinschriften im römischen Iudaea. Epigraphische Vorarbeiten zum CIIP »,

révise (nº 6) *SEG* 46, 1949 : le dédicant serait A(ὖλος)/Μ(ᾶρκος) Οὔλπιος Αὐρηλ(ιανός). [A.]

536. *Gadara, Abila*. – D. Koßmann, W. Eck, *in* M. Döring, *Wasser für die Dekapolis. Römische Fernwasserleitung in Syrien und Jordanien*, Siegburg, 2016, 249-256 : « Inschriften im Tunnel des Qanat Fir'aun ». À l'intérieur de l'aqueduc de Gadara ont été relevées une série d'inscriptions, peintes en grandes lettres sur l'enduit des parois vers la fin de l'Antiquité. Outre les christogrammes des nos 3 et 4, peu de ces dipinti sont vraiment lisibles. Au nº 1, le mot σφάλματα se lit bien mais dans un contexte indéterminé : peut-être une prière pour la remise des péchés. Au nº 5, sur deux lignes assez bien conservées, les ed. n'ont déchiffré que la première où se suivent deux acclamations visiblement de la même main : αὔξι Κλαυδία et εἷς Θε{ο}ός, βοήθι. En réalité chacune de ces formules doit continuer à la l. 2, de sorte qu'il faut lire à gauche αὔξι, Κλαυδια|νέ, ἡ δόξα, et à droite εἷς Θε{ο}ός, βοήθισ̣[ον] | τῷ̣ κόζμ[ο]υ [τ]ο[ύτῳ ?]. Du nº 7, il ne reste que l'incipit, à nouveau l'acclamation αὔξι. D'après le dessin du nº 8, après une dizaine de lettres indéchiffrables, je reconnais le même personnage qu'au nº 5, Κ̣λ̣αυδ̣ει[ανός]. Une fois écartée la problématique Klaudia, rien n'empêche que ce Klaudianos soit l'auteur d'une remise en état tardive du canal, plus ou moins contemporaine de la réparation du tunnel d'Abila en 568 *p.C*. (*SEG* 51, 1931, cité par les a., et où P.-L. Gatier lit, d'après ses photos, ὁ ἀγ[ω]γός, l. 4, au lieu de ὁ αὐ[λω]τός). [F.]

537. *Pella*. – I. Melhem, A. Al-Husan, *Annual of the Department of Antiquities of Jordan* 54 (2010), 31-33 ; I. Melhem, *Studies in the History and Archaeology of Jordan* 12 (2016), 17-20, publient (en arabe) des photos et dessins d'un cachet de métal retrouvé dans un drain du théâtre de Pella et inscrit en relief sur trois lignes. On lira : Ἡ ἁγνὴ δικαιοσύνη, ΩΜΓ, ἐμὴ Εὐδαιμονίς. Le nombre 843 ne peut être une date de l'ère séleucide (531/532 *p.C*.) : cette ère n'est pas celle de Pella, et l'écriture paraît plus ancienne. Il faut voir là en réalité un jeu isopséphique. Non seulement les deux formules s'équivalent, « mon Eudaimonis » (féminin) est elle-même « la pure justice », mais l'addition des lettres qui les composent donne le même total : ἁγνὴ δικαιοσύνη = ἐμὴ Εὐδαιμονίς = 843. [F., G.]

538. *Tulul al-Dhahab*. – B. Dreyer, *Annual of the Department of Antiquities of Jordan* 57 (2013), 97-104 : « Tulul adh-Dhahab (Wadi az-Zarqa) Lead Sling Bullets from Terrace I », publie quatre balles de fronde trouvées ensemble, en fouille, sur ce site transjordanien parfois identifié à la forteresse d'Amathonte de Flavius Josèphe. Nº 1, βλῆμα Διός, « projectile de Zeus », avec une image de foudre. Nº 2, illisible. Nº 3, avec le même foudre et les lettres ΕΥΣΑΙ̣, où l'a. cherche un anthroponyme, mais qui se comprennent γεῦσαι, « tâte ! » (*CIIP* 2, 2137 à Dôra, et 2092, et *CIIP* 3, 2276-2277). Nº 4, avec le foudre et, selon l'a. (photos illisibles), Μ̣αχίο̣[υ] νίκη, comme on trouve à Dôra Τρύφωνος νίκη (*CIIP* 2, 2137). Après des comparaisons sans utilité avec les foudres des monnaies micrasiatiques, l'a. attribue ces objets aux mercenaires pisidiens et ciliciens de l'Hasmonéen Alexandre Jannée qui assiégea Amathonte au début des années 90 *a.C*. Vu le contexte archéologique et les parentés avec les balles de fronde trouvées en Palestine, on penserait plutôt à un dépôt des défenseurs, sous l'usurpateur Diodote Tryphôn (142-138 *a.C*.). [G.]

539. *Lydda-Diospolis*. – L. Di Segni, *in Knowledge and Wisdom* (nº 514), 205-208 : « Ḥorvat Ḥani : The Inscriptions ». En appendice au rapport de fouille

de ce monastère de femmes (U. Dahari, Y. Zelinger, *ibid*., 179-203), l'a. publie trois inscriptions sur mosaïque. Le nº 1, très mutilé, est daté sous un [Ζα]χαρία (forme courante du génitif), probablement un évêque de Diospolis inconnu à ce jour. Nº 2, ex-voto de [Κυρ]υκοῦ, graphie phonétique de Kyrikos, ou mieux à mon avis [Κηρ]ύκου, graphie correcte de Kèrykos. Au nº 3, l'invocation Μνήτηθη (= μνήσθητι), Κύρηε, Ἀνασίας ἐγ(ουμένη)ς (?) présente un nom et un titre également douteux ; d'après la photo (p. 190, fig. 27), je lirais plutôt Ἀναστασι̣υ̣ς (le *tau* du moins paraît clair), graphie fautive d'Anastasia. [F.]

540. *Emmaüs-Nicopolis*. – W. Eck, D. Koßmann, *ZPE* 198 (2016), 223-238 : « Emmaus Nikopolis : Die städtische Münzprägung unter Elagabal und angebliche Inschriften für diesen Kaiser », contestent la lecture du nom de l'empereur Élagabale dans les fragments *SEG* 8, 152-153. Le premier pourrait débuter par une dédicace au dieu Élagabal (cf. *SEG* 33, 1254, à Émèse). Dans le second, la restitution d'une date à convertir en utilisant l'ère séleucide, [ἔτο]υς θυ΄, soit 97/98 *p.C*., laisse dubitatif. [A.]

541. *Ascalon*. – H. Gitler, G. Finkielsztejn, *Israel Numismatic Research* 10 (2015), 37-54 : « An Official Hellenistic Inscribed Disk from Ascalon », publient un petit disque de cuproplomb opisthographe, acquis dans le commerce en Israël. L'objet est moulé et présente un trou central. On lit d'un côté Ἀσκαλωνιτῶν δήμῳ (noter l'usage inhabituel du datif pour le génitif possessif), de l'autre (ἔτους) γξρ΄ ἀστυ(νομοῦντος/νόμου ?) Στράτων(ος) (première mention d'un astynome au Proche-Orient à l'époque hellénistique). Les a. utilisent l'ère séleucide pour convertir la date (150/149 *a.C*.), allèguent à titre de comparaison les monnaies émises au nom du peuple d'Ascalon au IIe s. *a.C*., ainsi que des objets variés appartenant à l'*instrumentum* des cités grecques. Le jeton serait le marqueur du contrôle exercé par un magistrat civique sur des produits conditionnés dans des conteneurs en céramique, dans une ville devenue autonome sous Antiochos IV. [A.]

542. *Marisa*. – A. Erlich, N. Sagiv, D. Gera, *Israel Exploration Journal* 66 (2016), 55-69 : « The Philinos Cave in the Beth Guvrin Area », publient deux graffites relevés dans une cavité artificielle à l'intérieur d'une zone de carrières. Pour le texte A, je lis Φιλίνου ἡ λατομία, au lieu de Φιλίνου ναατομια, où le second mot était censé transcrire l'araméen *nḥtmy'*, « boulangers ». Dans l'inscription érotique B, gravée à côté d'un personnage hermaïque et d'un phallus en bas-relief, il est inutile de pointer les lettres : Φιλῖνος ὁ νέαξ ἐνθάδε ἐπύγιζ{ζ}εν Παπίαν τὸν τοῦ Κρατέρου πρόγονον. La paléographie s'accorde avec une datation haute, peut-être du IIIe s. *a.C*. plus que des IIe-Ier s. Par leur contenu et leur onomastique, les deux textes témoignent de l'hellénisation de la région de Marisa à l'époque hellénistique. [A.]

543. *Environs d'Hébron (?)*. – É. Puech, *Liber Annuus* 65 (2015), 483-492 : « L'inscription grecque de la cuve baptismale de Tabgha », publie la dédicace d'une cuve baptismale conservée près du lac de Tibériade et réputée provenir de Bayt ʻAwwa, au Sud-Ouest d'Hébron : † ὑπὲρ σωτηρίας Κυ(ι)ν{θ}‹τ›ιανοῦ (υἱοῦ) Σαωρα πρεσβ(υτέρου) καὶ βαπτίσμα(τος) μ‹ε›τανοίας ἐ(πὶ) τῷ ὀ(νόματι) Χ(ριστ)οῦ καὶ σωτῆρ(ος) †. Au début, il y a plutôt Κυντ̣ιανοῦ (καὶ) Σαωρα πρεσβ(υτέρων) ou Σαωρα πρεσβ(υτέρου). La formule néotestamentaire qui désigne ensuite le « baptême de repentance », βάπτισμα μετανοίας, n'était pas attestée dans les inscriptions, mais elle est à sa place dans un baptistère et paraît ici acquise. En revanche, on ne peut qu'être perplexe devant les

abréviations de la fin, précédées d'un signe en forme de S et invérifiables sur les photos de l'estampage. [A.]

544. **Arabie et Syrie**. *Hauran*. – A. Sartre-Fauriat, M. Sartre, *Mediterraneo Antico* 17/2 (2014), 471-486 : « Les communautés civiques de Syrie du Sud dans l'Antiquité tardive », font le bilan de la création des cités et de leur emplacement, souvent discuté dans le Hauran (au sens large), en s'appuyant sur diverses sources, entre autres épigraphiques, dont des inédits. Avant les années 240 *p.C*., Dion, Canatha, Bostra et Soada-Dionysias (mais voir *Bull*. 2014, 522). Puis Philippopolis, Sakkaia-Maximianopolis, Airè (actuelle Sanamein), Neve (Nawa) et Zorava (Ezra), cette dernière étant une ancienne *mètrokômia* (voir *Bull*. 2001, 507), comme les évêchés de Phaina du Trachôn (Inkhil) – nommée parfois Ainos ou Aenos – et de Neeila de Batanée (Mismiyyeh). Les a. proposent des hypothèses de localisation des évêchés d'Eutimia, de Néapolis et de Constantiana. Un rapide regard sur les institutions civiques et villageoises rappelle qu'il n'y a pas de bouleutes de village et que certaines fonctions, comme celle de *pistos*, n'apparaissent que dans les villages. Selon les a. « un grand nombre [de villages] se situent hors de tout territoire civique et […] les villages possèdent donc des institutions propres qui ne dépendent en rien de la cité voisine » ; il me semble au contraire que l'existence d'institutions villageoises n'empêche nullement leur appartenance à la *chôra* d'une cité. [G.]

545. **Arabie**. *Dafyana, territoire de Bostra*. – A. Al-Husan, J. Aliquot, *Topoi* 20 (2015), 495-502 : « Retour au pays natal : l'épitaphe d'un bénéficiaire du gouverneur du Diospont en Arabie ». Une stèle de basalte datée de 312/313 *p.C*. porte l'épitaphe de Βέννις Γερμανοῦ β(ενε)φ(ικιάριος) ἡγεμ(όνος), mort dans la province (créée entre 305/306 et 309/310) du Diospont, ἐν Διοσπόντῳ, à l'âge de 22 ans et rapatrié dans ce village du Hauran jordanien, κομισθὲν ὑπὸ Σισιννίου οἰκέτου. Le nom d'origine iranienne du serviteur le rattacherait à l'Asie Mineure. Les a. s'intéressent aux autres textes traitant de transferts de défunts et corrigent au passage (n. 11), *IGLS* 15, 367, d'un site voisin, στερη[θ]ῖσᾳ Ἀννίου, plutôt que στερη[θ]ίς Λαννίου ou Δαννίου. Ils proposent notamment des restitutions pour une épigramme d'Adraha (Waddington 2070h, Merkelbach et Stauber 4, p. 426), épitaphe d'un noyé dont les cendres ont été rapatriées. [G.]

546. *Gérasa*. – R. Harahshah, J. Seigne, *Annual of the Department of Antiquities of Jordan* 57 (2013), 503-517 : « Jarash, Spring 2013 », publient, en majuscules, douze ou treize inscriptions grecques. Les textes, souvent lacunaires, sont inédits, hormis un fragment de Welles, *I. Gerasa* 298. En l'absence de photos, il est impossible de vérifier les lectures avec les seuls relevés graphiques, qui parfois divergent des transcriptions, comme pour l'inscription honorant le gouverneur Geminius Marcianus (fig. 11). [G.]

547. P.-L. Gatier, J. Seigne, *Syria* 92 (2015), 263-277 : « Un exceptionnel document d'architecture à Gérasa (Jérash, Jordanie) ». Découverte en 2014 à l'entrée nord du sanctuaire de Zeus, une clef de voûte présente à l'intérieur d'une couronne de feuillage une inscription honorifique : Ἀγαθῆι Τύχηι. | Πάτρα κυδαίνει σε, στοᾶς | Δημήτριε κτίστα, | στέμματι κυδαλίμωι | τῶιδ' ἱεροπρέπει. Compte tenu du contexte monumental, le bienfaiteur Démétrios doit être recherché au début du Ier s. *p.C*. Il s'agit probablement de Démétrios fils d'Apollônios, ancien prêtre d'Auguste, dont les travaux au sanctuaire de Zeus sont attestés par une dédicace de l'an 9/10. Une autre clé de voûte (fig. 5), placée à

l'entrée sud du sanctuaire en 27/28, indique le réalisateur de ce programme, l'architecte Diodôros de Gérasa (*Bull*. 1987, 35 ; *SEG* 35, 1569). On soulignera la disposition soigneuse de l'épigramme pour Démétrios, un distique élégiaque dont chaque vers occupe deux lignes, avec le second hémistiche en retrait (*eisthesis*) : sur ce type de mise en page, dont les exemple sont en général plus tardifs, voir G. Agosti (*Bull*. 2013, 499). Le distique de Gérasa est métriquement correct, sauf au vers 1 σε, στοᾶς où le rédacteur n'a pas tenu compte de l'allongement de σε par position. Le pentamètre est correct (malgré la n. 26) du moment que le dernier mot se lit, avec diérèse, ἱεροπρέπεϊ. L'épigramme pour Démétrios éclaire d'ailleurs en partie une inscription fragmentaire d'Abila de la Décapole (fig. 6), mal connue (*SEG* 51, 1929), dont G. montre qu'il s'agit aussi d'une épigramme honorifique en restituant au début [Πάτρ?]α κυδαίνε[ι] et plus bas les mots [κ]τίστη[ν] et [στ]έμμα[τι] (au lieu du toponyme Emmatha). Restent des séquences difficiles à la l. 2, [- - -]οα Ἀβίλα, où le rythme dactylique exige un premier *alpha* long (comme le datif [στ]οᾷ ou le verbe [β]οᾷ), et à la l. 6, où la restitution [π]ολιᾴ[δ ? - - -] ne serait pas dactylique. [F.]

548. *Khirbat al-Wadah, territoire de Gérasa ou de Philadelphie*. – L. Del Corso, M. Munzi, *Analecta papyrologica* 27 (2015), 157-176 : « Due epigrafi greche dal villagio di Khirbat al-Wadah (valle del wadi Zarqa, Giordania) ». Deux blocs très fragmentaires, dont l'un concerne la construction d'une tour, ὁ πύργ[ος]. L. 2, plutôt que [χρήμα]τι Μαθέο[υ], comprendre Τιμαθέο[υ], avec la fréquente substitution d'*alpha* à *omicron*. [G.]

549. *Ruwāfa*. – M. C. A. Macdonald, *in* G. Fischer (ed.), *Arabs and Empires before Islam*, Oxford, 2015, 44-56 : « The Ruwāfa Inscriptions », reprend, dans un ouvrage collectif bien illustré où sont réexaminées nombre d'inscriptions concernant l'histoire des Arabes, les cinq textes du temple de Ruwāfa en Arabie Séoudite (*Bull*. 1978, 739 ; 1996, 507 ; *SEG* 45, 2026), dont une dédicace bilingue, grecque et nabatéenne, une seconde dédicace, purement grecque, sur le même linteau, et un autre texte grec. L'a. distingue entre ces textes souvent confondus par les Modernes. Il fait la différence entre τῶν Θαμουδηνῶν ἔθνος, des deux premiers, et Θαμουδηνῶν φυλή Ροβαθου, du troisième. Il considère, depuis longtemps, que l'ἔθνος (nabatéen *šrkt*) est une unité militaire, ce qui me semble inexact (*Bull*. 2015, 717), et que Ροβαθου/*Rbtw* est un nom de lieu convenant au site de Ruwāfa. On ne connaît pourtant pas de temple de régiment en dehors des camps. L'ἔθνος est, à mes yeux, un groupe ethnique équivalent ou inclusif de la φυλή. Il me semble possible également de maintenir la première personne du singulier dans l'inscription nº 3, très incomplète, sans corriger οἰκοδόμησα‹ν›. [G.]

ÉGYPTE ET NUBIE
(François Kayser)

550. **Basse-Égypte**. *Alexandrie*. – M. Abd el-Maksoud, A. Abd el-Fattah, M. Seif el-Din, *BSAA* 49 (2015), 125-144 : « Foundation Deposit Plaques from the Boubasteion ». Les fouilles d'urgence du *Boubasteion* d'Alexandrie ont livré six plaques de fondation en verre glaçuré ou en faïence portant une dédicace peinte, généralement bilingue (hiéroglyphes, grec). En combinant les traces visibles sur chacune des plaques, il est possible de reconstituer ainsi le texte